

III. LES AXES MAJEURS DES EMISSIONS DE RADIO ARC-EN-CIEL

1. **LES EMISSIONS D'EDUCATION A LA PAIX:** La radio cherchera à contourner les trois obstacles à la poursuite et l'approfondissement du processus de paix en Ethiopie (le scepticisme de la société quant à la viabilité de la voie pacifique, le refus de tout dialogue avec la société par un pouvoir violent et la surenchère de l'opposition armée) en encourageant l'émergence d'un vaste mouvement d'alternative pacifique capable de démontrer que l'option pacifique, loin d'être une voie de démobilisation peut constituer une voie alternative et crédible de transformation de la société.

2. **LES EMISSIONS 'PEUPLES FRATERNELS':** Ces émissions sont consacrées au combat contre la haine ethnique qui se développe dangereusement en Ethiopie. Cette politique de haine ethnique, encouragée aussi bien par le pouvoir en place que par les extrémistes dans l'opposition, cherche à faire croire à tous que le pouvoir actuel est "par les Tigréans et pour les Tigréans" ... L'objectif est de combattre tous les extrémistes, de dissocier le pouvoir en place et le peuple tigréan et de promouvoir l'idée d'unité dans l'égalité de tous et dans la diversité.

3. **LES EMISSIONS SOUTIEN AU PROCESSUS DE DEMOCRATISATION:** Il s'agit d'émissions d'éducation civique: sensibilisation aux problèmes des droits de l'homme, du processus constitutionnel, de la notion de l'état de droit, d'élections libres, etc. Dans le cadre du soutien au processus de démocratisation de la société éthiopienne, nos émissions donnent une large place à la promotion des organisations de la société civile en faisant l'écho de leurs activités et en offrant une plate-forme pour débattre des problèmes qu'elles rencontrent.

IV. LES 'CYCLES SPECIAUX' DE SENSIBILISATION DE L'OPINION

En plus des programmes habituels, nous envisageons de réaliser une série de "cycles spéciaux de sensibilisation" afin d'approfondir (explication détaillée, débats, etc.) des thèmes que nous estimons importants pour notre action de construction de la paix. Les préparatifs pour le premier de ces cycles intitulé "Emissions de vulgarisation de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme" sont déjà terminés. Se basant sur une brochure "Que signifient les articles de la DUDH?" que nous avons déjà réalisée, les émissions de 10 à 15 minutes environ expliqueront le contenu de chaque article dans un langage très simple et accessible à notre large public.

Deux autres "cycles de sensibilisation" consacrés au problème ethnique et aux élections libres et l'état de droit, sont en cours de préparation et seront programmé à partir de l'été 1998.

V. L'ORGANISATION DES PROGRAMMES

Pour l'année (septembre 1997 - août 1998) nous prévoyons 157 heures d'émissions. la radio émet trois fois par semaine vers l'Ethiopie et les pays voisins (le jeudi de 19h à 20h sur 11680 KHz), vers l'Amérique du Nord (le vendredi de 20h à 21 h sur 5905 KHz) et vers l'Europe (dimanche de 11h à 12h sur 5910 KHz).

Le matériel pour la réalisation des programmes est collecté par nos collaborateurs en Ethiopie dont un (le coordinateur) travaille à temps plein. La rédaction et l'enregistrement s'effectue à Amsterdam sous la direction de journalistes professionnels en exil. Le matériel ainsi préparé est envoyé en Allemagne où nous avons loué des facilités de transmission.

VI. LES GROUPES CIBLES DU PROJET

Le nombre d'auditeurs qui suivent régulièrement les programmes en Ethiopie est estimé entre 8 et 10 millions. Nos programmes (surtout ceux consacrés à l'éducation civique et au problème ethnique) sont préparés dans un langage simple de façon à ce que les messages soient accessibles à ce large public dont la moitié au moins se trouve dans les zones rurales. Même si les programmes sont préparés aussi en tenant compte des besoins des larges communautés d'Ethiopiens en Europe et en Amérique du Nord, les principaux groupes ciblés par Radio Arc-en-Ciel sont nos compatriotes à l'intérieur du pays même et ceux vivant en Afrique de l'est.

Decembre 1997